

Assemblée Générale de l'ATI

Mobilisation des recettes nationales: un tournant pour atteindre les ODD

22 – 24 JUILLET 2025 | ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE (HYBRIDE)

Jour 1

22 Juillet 2025

Horaire (GMT+3)

Session

Ouverture

Brève introduction par les coprésidents de l'ATI et le/la modérateur-trice.

Allocutions de bienvenue de la part de l'Union européenne et du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Discours d'ouverture

Le/la conférencier/ère d'honneur posera le contexte de l'Assemblée Générale en revenant sur le déficit de financement des ODD et en montrant pourquoi la mobilisation des recettes nationales (MRN) est la source la plus fiable pour le combler.

Présentation de la Déclaration post2025 de l'ATI

Introduction de la « Déclaration de Séville sur la MRN », élaborée par le groupe de travail post2025 de l'ATI en consultation avec tous les membres.

Après une brève introduction par les membres du groupe de travail, la plénière se divisera en 4 groupes (dont un francophone) pour un parcours interactif aux 4 stations thématiques. Chaque groupe parcourra successivement chaque station.

À la fin, tous les participants se retrouvent en plénière pour une session de questions-réponses, puis clôture de la session.

12 h 10 – 13 h 30

Pause déjeuner

13 h 30 – 15 h 00

Table ronde : Faire progresser la fiscalité progressive : expériences, défis et succès des pays partenaires de l'ATI

Discussion sur le rôle de la fiscalité progressive dans la mobilisation des recettes et la lutte contre les inégalités de revenus.

Expériences pratiques des pays partenaires sur les défis et les réussites en matière de renforcement de la fiscalité progressive (y compris l'imposition des particuliers fortunés).

Exploration des instruments fiscaux novateurs, tels que les prélèvements de solidarité mondiale.

Assemblée Générale de l'ATI

Mobilisation des recettes nationales: un tournant pour atteindre les ODD

22 – 24 JUILLET 2025 | ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE (HYBRIDE)

Jour 1

22 Juillet 2025

Horaire (GMT+3)

15 h 00 – 15 h 30

15 h 30 – 17 h 00

18 h 30 – 20 h 30

Session

Pause-café

Session « spotlight » I

Brèves présentations de différents membres de l'ATI sur une variété de sujets liés au thème de l'Assemblée générale.

Les sessions „spotlight“ fourniront des éléments de réflexion et des sujets de conversation pour les échanges qui suivront, en particulier lors de la session « marketplace » du deuxième jour.

Réception

Fin du programme formel à 17h00, suivie d'un cocktail dînatoire à 18h30 pour favoriser le réseautage.

Assemblée Générale de l'ATI

Mobilisation des recettes nationales: un tournant pour atteindre les ODD

22 – 24 JUILLET 2025 | ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE (HYBRIDE)

Jour 2
23 Juillet 2025

Horaire (GMT+3)

Session

09 h 00 – 09 h 15

Récapitulation de la première journée et mise en contexte

Modérateur·trice

09 h 15 – 10 h 45

Session technique I : Perte de recettes fiscales dans le secteur minier - Nouvelles perspectives et meilleures pratiques pour la politique et l'administration

La taxation des ressources minières reste un domaine particulièrement complexe de la mobilisation des recettes nationales pour de nombreux pays partenaires. Les capacités administratives et techniques limitées, associées à la volatilité des recettes et à l'évasion et la fraude fiscale largement répandue, constituent des défis importants pour une mise en œuvre et une application efficace des politiques.

Cette session technique fournira une cartographie des principaux risques pour les recettes du secteur minier dans les pays partenaires de l'ATI et abordera les instruments et mécanismes potentiels pour augmenter les recettes. Une étude récente menée dans huit pays partenaires de l'ATI pour explorer les modèles, les risques et les implications financières de l'évasion fiscale dans le commerce de l'or sera présentée et discutée.

Session technique II : Fiscalité et économie informelle : leçons et meilleures pratiques

L'économie informelle, dans laquelle opère une part importante des travailleurs, reste un défi pour les gouvernements des pays en développement qui cherchent à élargir l'assiette fiscale.

Les approches traditionnelles de taxation du secteur informel (enregistrement de masse, taxation présumptive, etc.) sont souvent régressives et pèsent sur les personnes à faible revenu alors qu'elles ne génèrent que des recettes minimales.

La session technique examinera des approches plus globales qui vont au-delà des microentreprises et abordent l'informalité dans les grandes entreprises, les professions libérales, etc.

Assemblée Générale de l'ATI

Mobilisation des recettes nationales: un tournant pour atteindre les ODD

22 – 24 JUILLET 2025 | ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE (HYBRIDE)

Jour 2 23 Juillet 2025

Horaire (GMT+3)

Session

10 h 45 – 11 h 15

Pause-café

11 h 15 – 12 h 45

« Spotlight » II

Brèves présentations de différents membres de l'ATI sur une variété de sujets liés au thème de l'Assemblée générale.

Les sessions „spotlight“ fourniront des éléments de réflexion et des sujets de conversation pour les échanges qui suivront, en particulier lors de la session « marketplace » du deuxième jour.

12 h 45 – 14 h 00

Pause déjeuner

14 h 00 – 16 h 00

« Marketplace »

Cette session offre aux membres de l'ATI un moyen dynamique et interactif de discuter de sujets liés à la coopération technique et de nouer des contacts.

Les membres de l'ATI peuvent demander un stand au secrétariat de l'ATI, qui facilitera la mise en place d'un stand à l'effigie de la marque, avec des logos, du matériel de communication, des affiches etc.

Les participants sont invités à se déplacer librement et à s'engager les uns avec les autres. Des rafraîchissements seront offerts pendant la session.

16 h 00 – 17 h 45

Réunion des groupes consultatifs 1 et 2

Chaque réunion du groupe consultatif comprendra :

- 1. Une présentation des principales conclusions du rapport de suivi de l'ATI 2023 sur l'engagement concerné.*
- 2. Une contribution d'experts sur l'engagement en question.*
- 3. Une discussion entre les membres sur les activités futures liées à l'engagement concerné, sur la base des résultats du suivi et des nouveaux éléments de la déclaration de Séville sur la MRN.*

Jour 3

24 Juillet 2025

Horaires (GMT+3)**Session****09 h 00 – 09 h 15****Récapitulation de la deuxième journée et mise en contexte***Modérateur·trice***9 h 15 – 11 h 00****Sessions parallèles : Réunions des groupes consultatifs 3 et 4***Chaque réunion du groupe consultatif comprendra :*

1. Une présentation des principales conclusions du rapport de suivi de l'ATI 2023 sur l'engagement concerné
2. Une contribution d'experts sur l'engagement en question
3. Une discussion entre les membres sur les activités futures liées à l'engagement concerné, sur la base des résultats du suivi et des nouveaux éléments de la déclaration de Séville sur la MRN.

11 h 00 – 11 h 30*Pause-café***11 h 30 – 12 h 30****Estimation de l'écart fiscal dans les pays partenaires de l'ATI***Cette session présentera les résultats de recherches récentes sur l'estimation et les approches de réduction de l'écart fiscal dans les pays partenaires de l'ATI.**Cette session est organisée conjointement avec l'équipe RA-GAP du FMI.***12 h 45 – 13 h 45***Pause déjeuner***13 h 45 – 14 h 45****Évaluer la justice et l'équité des systèmes fiscaux : considérations liées à l'environnement et à l'égalité de genre***Cette session présentera l'application du « Fair Tax Monitor » (un outil lancé par Oxfam, TJNA et des OSC partenaires en tant qu'initiative mondiale de recherche et de plaidoyer pour évaluer l'équité et l'efficacité des systèmes fiscaux nationaux) pour évaluer l'égalité de genre dans les systèmes fiscaux, ainsi que l'efficacité et l'équité de la politique fiscale en matière d'environnement.**La présentation sera suivie d'une discussion sur les résultats de l'outil appliqué dans les pays partenaires de l'ATI.*

Assemblée Générale de l'ATI

Mobilisation des recettes nationales: un tournant pour atteindre les ODD

22 – 24 JUILLET 2025 | ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE (HYBRIDE)

Jour 3

24 Juillet 2025

Horaire (GMT+3)

14 h 45 – 15 h 45

Session

Débat de clôture

Ce débat fournira un résumé des principales conclusions de l'assemblée générale ainsi qu'un espace dans lequel tous les membres peuvent fournir un retour d'information, des demandes et des contributions stratégiques sur la voie à suivre.

Après le résumé du modérateur, tous les participants sont invités à se joindre à une "fishbowl."

15 h 45 – 16 h 00

Clôture

Synthèse de l'assemblée générale par le/la modérateur-trice.

Remarques finales des coprésidents de l'ATI.

17 h 00 - 20 h 00

Événement culturel

Un dîner dans un restaurant éthiopien combiné à un spectacle de danse traditionnelle clôturera l'assemblée générale 2025 de l'ATI.